

Procès-verbal

Séance Conseil participatif SdS N°6

Numéro	N° 6
Lieu	6220
Date et heure	19 avril 2024 à 12:15
Auteur-e	Bonapera Laurence

Participants

Présent-es BILLEAU BEUZE Sandrine; BRETHAUT Christian; CHOPLIN Armelle; HORTA Christopher; HUG Simon; NIKIFOROS Michalis; PIDDIU Luca; POUSSARDIN Matis; RAFAILOVIC Vukasin; STOJANOVIC Nenad (par zoom); STUDER Matthias

Excusé-es DOBROVOLSCHI Mihaela (procuration HORTA Christopher); DUPUIS Blaise Olivier (procuration BILLEAU Sandrine); ELOIT Ilana (procuration STUDER Matthias); HUMMEL Cornelia (procuration CHOPLIN Armelle); ROMANO SALVADOR Murillo (procuration POUSSARDIN Matis)

Invité-es BONAPERA Laurence (Administratrice); CHEN Yali et CLAVIEN Gaetan (conseil académique); FIRMANN Olivia (procès-verbaliste); SAKOWICZ Anna (secrétaire); SCIARINI Pascal (Doyen); ZUBRIGGEN Clarisse (étudiante)

1 Adoption ordre du jour / approbation procès-verbal

1.1 Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers - Pour décision

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

1.2 Approbation du procès-verbal de la séance précédente - Pour décision

Le PV du Conseil participatif du 1^{er} mars 2024 est approuvé à l'unanimité.

2 Discussions / informations

2. Communications du décanat - Pour discussion

2.1 Premiers renouvellements / renouvellements subséquents

- Renouvellements subséquents

Professeur-es informé-es au Collège des professeurs, pas d'avis des autres corps

- Premiers renouvellements

Les membres de la commission ont été informés. En revanche, le Conseil Participatif ne doit/peut pas être informé

2.2. Annonces d'auditions publiques, commissions de nomination

Par promotion:

- Clémentine Rossier: mardi 14 mai, 14h
- Thomas Sattler: mardi 14 mai, 15h15
- Juan Flores: mercredi 15 mai, 16h30

Par appel:

- Nenad Stojanović: mardi 28 mai, 10h

2.3 Ouverture d'un concours pour trois promotions PAS→PO en 2025

Sur la base du modèle de CV narratif de la Faculté

Une personne est éligible selon la procédure "normale" en faculté, c'est-à-dire après deux mandats

Délai pour les candidatures: 30 mai 2024

2.4 Nouvel outil informatique de suivi des thèses

Objectif : fluidifier/accélérer le processus de suivi des thèses

Lancement progressif à partir de fin avril/début mai (séances de formation et communications prévues pour les personnes directement concernées)

2.5 Fête des 10 ans de la Faculté

N'oubliez pas de vous inscrire !

2.6 Nouveau rectorat



De gauche à droite: Martine Collart, Edouard Gentaz, Sébastien Castellort, Audrey Leuba, Didier Raboud, Stéphane Berthet, François Bellanger, Juliane Schröter

Commentaire :

Au niveau de la communication avec le rectorat, Il n'y aura plus de référent par faculté comme auparavant.

2.7 Révision RPers, prolongation retraite (67 ans)

Révision loi Personnel de l'Etat → LU (art. 13 al. 5)

Offre la possibilité de demander une prolongation jusqu'à 67 ans, mais pas au-delà. La dérogation

sera désormais octroyée par le rectorat (et non plus par Conseil d'Etat); la possibilité de prolongation est par ailleurs étendue au PAT.

Le RPers doit être révisé en conséquence (art. 10 et 206A Limite d'âge)

Le rectorat se déterminera sur la base du préavis du décanat/de la hiérarchie.

Le rectorat et le CRD ont convenu d'établir des critères d'appréciation strictes.

Proposition du rectorat:

Art. 10 al. 3 let. a) à e) RPers:

- a) Disponibilités budgétaires suffisantes
- b) Prolongation pas préjudiciable à la relève, notamment du sexe sous-représenté
- c) Prolongation pas contraire aux besoins de l'UPER/UER
- d) La personne fournit contribution importante à l'UPER (académique+gestion+relève)
- e) La personne respecte les intérêts de l'Université et de ses membres

Discussion/commentaires

- Le rectorat a mis en consultation la révision prévue du RPers, qui a été discutée au collège des professeur-es du mardi 16 avril et soutenue par une majorité des présent-es.
- L'Assemblée de l'Université a validé l'ensemble de ces critères. La Commission du personnel sera consultée le 29 avril sur ce point en séance extraordinaire. Le CRD fera un point de situation le 30 avril.
- La demande de prolongation peut être pour une plus courte période et/ou pour un taux d'activité moins élevé.
- Pour les professeur-es, la demande doit être déposée au plus tard 30 mois et au plus tôt 36 mois avant l'âge de 65 ans
- Al. 5 et 6: le Rectorat peut exceptionnellement autoriser la poursuite des activités post-retraite bénévoles jusqu'à 67 ans, ou même jusqu'à 70.
- Art 206A : règles et critères similaires pour le PAT.
- Période transitoire: La mise en œuvre de la révision RPers est prévue au 1er août 2024. Pour les personnes concernées dès cette date (qui partiront donc en retraite d'ici au 31 juillet 2027), la demande devra être déposée d'ici à fin août.

3 Décisions / approbations / pour information

3.1 Modification des programmes CAS/DAS Communication digitale - Pour décision

Modifications demandées :

- DAS en communication digitale, expertise web et réseaux sociaux
- CAS en communication digitale et expertise web
- CAS en communication digitale et réseaux sociaux

Le nombre de crédits et les intitulés des titres CAS/DAS ne changent pas.

Décision : Les modifications des programmes CAS/DAS Communication digitale sont approuvées à l'unanimité

3.2 Direction de subdivision

3.2.1 Direction du département de géographie et environnement - Pour décision

L'assemblée du département qui s'est rassemblée le 7 mars 2024, a désigné le professeur Laurent Matthey, à la direction du département (14 oui, 0 non, 1 abstention) dès le 15 juillet 2024 et ce

pour une durée de 3 ans.

**Décision : La désignation du professeur Laurent Matthey à la direction du DEGEN dès le 15 juillet 2024 et ce pour une durée de 3 ans est acceptée à l'unanimité.
(16 oui, 0 abstention) – vote à bulletins secrets**

3.3 Comités scientifiques

3.3.1 Modification de la composition du Comité scientifique du Master en management public - Pour décision

Prof. Alexandre FLÜCKIGER

Prof. Frédéric VARONE

CA: M. Gaetan CLAVIEN

CER : **M. Sébastien LAMBELET** remplacé par **M. Steven EICHENBERGER**

ETU: Mme Anna MERCIER—PRONCHERY

Commentaire : Le Conseil participatif avait déjà approuvé à l'unanimité cette modification lors de la précédente séance du CP (point 7, séance n°5 du 01.03.24)

3.3.2 Modification de la composition du comité scientifique du bachelor en sociologie - Pour décision

Prof. Claudine BURTON-JEANGROS

Prof. Mathilde BOURRIER

Prof. Nicolas BAYA-LAFFITE

Prof. Cornelia HUMMEL

CA: ad interim M. Gaetan CLAVIEN

CER: **Mme Valentine DONZELOT** remplacée par **Javier FERNANDEZ GARCIA**

ETU: **Mme Lysiane WIDMER** remplacée par **Raphaëlle MILLAN CASTELLS**

Décision: La modification de la composition du comité scientifique du bachelor en sociologie est approuvée à l'unanimité.

3.3.3 Modification de la composition du comité scientifique du certificat complémentaire en études visuelles - Pour décision

Prof. Estelle SOHIER

Prof. Jean-François STASZAK

Prof. Claire-Akiko BRISSET (PO Lettres)

Prof. Cornelia HUMMEL

CA: ad interim Mme Nicole EFRANCEY DAO

CER : Aude LE GALLOU

Décision: La modification de la composition du comité scientifique du certificat complémentaire en études visuelles est approuvée à l'unanimité.

3.3.4 Modification de la direction du comité scientifique du master en développement territorial - Pour information

M. Frédéric GIRAUT (UNIGE), co-directeur (remplace Laurent MATTHEY à partir du 15 juillet 2024)

M. Pierre-Henri BOMBENGER (HES-SO), co-directeur

M. Bernard DEBARBIEUX (UNIGE)

M. Bertrand CANELLE (HES-SO)

Mme Natacha GUILLAUMONT (HES-SO)

M. Laurent MATTHEY (UNIGE) **retrait co-direction**

CA UNIGE : Mme Nicole EFRANCEY DAO (UNIGE)

CA HES-SO : Mme Mathilde De LAAGE (HES-SO)

CER : Mme Julie RUETSCHI (HES-SO)

ETU : Mme Lisa LANZONI (UNIGE)

Invitées permanentes :

Mme Sophie TAPPAREL (HES-SO)

Prof. Armelle CHOPLIN (UNIGE)

3.3.5 Modification de la direction du comité scientifique du doctorat en géographie - Pour information

Prof. Jean-François STASZAK

Prof. Jörg BALSIGER

Prof. Christian BRETHAUT

Prof. Julie De DARDEL

Prof. Irène HIRT **retrait de la direction**

Prof. Hy DAO

Prof. Bernard DEBARBIEUX

Prof. Juliet FALL

Prof. Frederic GIRAUT

Prof. Laurent MATTHEY

Prof. Armelle CHOPLIN

Prof. Anne SGARD **directrice**

Prof. Estelle SOHIER

CA: ad interim Mme Nicole EFRANCEY DAO

CER / ETU : M. Hervé ROQUET

3.3.6 Modification de la direction du comité scientifique du bachelor en géographie - Pour information

Prof. Jean-François STASZAK

Prof. Jörg BALSIGER

Prof. Christian BRETHAUT

Prof. Julie De DARDEL

Prof. Irène HIRT

Prof. Hy DAO

Prof. Bernard DEBARBIEUX

Prof. Juliet FALL

Prof. Frederic GIRAUT

Prof. Laurent MATTHEY

Prof. Armelle CHOPLIN

Prof. Anne SGARD **retrait direction**

Prof. Estelle SOHIER **directrice**

CA: ad interim Mme Nicole EFRANCEY DAO

CER / ETU : M. Hervé ROQUET

4 Questions au décanat à soumettre au plus tard 3 jours avant la séance à l'administratrice

Pas de question au décanat

5 Divers

Sandrine Billeau demande d'ajouter un point sur le nouveau bâtiment, pour connaître l'avancée du projet.

Pascal Sciarini informe qu'une réunion avec l'équipe du groupe opérationnel a eu lieu ; la question de l'acoustique a été posée, ainsi qu'une demande de révision sur l'affectation des bureaux.

Il informe aussi que malheureusement la présence d'une cafétéria ne sera pas possible dans le nouveau bâtiment, en raison des normes de construction relatives aux nouveaux bâtiments publics qui exigent la présence d'un parc à vélos, qui prendrait donc la place de la cafétéria initialement prévue au rez, faute d'autre espace à disposition pour un parc à vélos.

Armelle Choplin et plusieurs membres du Conseil participatif soulignent que la présence d'une cafétéria est très importante pour la sociabilité et la cohésion sociale au sein du nouveau bâtiment. Elle constate qu'en l'absence de cafétéria au 66 Bd Carl-Vogt, le personnel privilégie d'avantage le télétravail et arrive au bureau après la pause repas, pour des raisons économiques et logistiques.

Les membres du conseil participatif décident d'adresser une lettre et une pétition au Rectorat sur ce point.

Vukasin Rafailovic suggère d'activer le groupe de travail sur le nouveau bâtiment pour suivre de plus près l'avancée de travaux.

*Fin de la séance à 13h25- prochaines séances **24.05** et 21.06*